

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTIONS MUNICIPALES – DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, M. Émilien Bouchard, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Baie-Saint-Paul.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller du district 1
- Poste de conseillère ou conseiller du district 2
- Poste de conseillère ou conseiller du district 3
- Poste de conseillère ou conseiller du district 4
- Poste de conseillère ou conseiller du district 5
- Poste de conseillère ou conseiller du district 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

19 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025

19 septembre	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
22 au 26 septembre	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
29 septembre au 2 octobre	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
3 octobre	9 h 00 à 16 h 30	

*****Attention** : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h 00 à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et heures suivantes :

- Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h 00 à 20 h 00**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h 00 à 20 h 00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **17 octobre 2025 à 16 h 00** à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu¹ ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

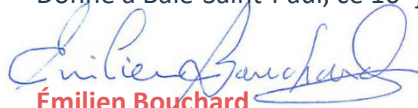
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Mme Françoise Ménard**

5. Vous pouvez joindre M. Émilien Bouchard, président d'élection ou Mme Françoise Ménard, secrétaire d'élection aux coordonnées suivantes :

Émilien Bouchard
Président d'élection
15, rue Forget
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 3G1
418 435-2205, poste 6204
emilienbouchard@baiesaintpaul.com

Françoise Ménard
Secrétaire d'élection
15, rue Forget
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 3G1
418 435-2205, poste 6206
francoisemenard@baiesaintpaul.com

Donné à Baie-Saint-Paul, ce 16^e jour de septembre 2025


Émilien Bouchard
Président d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION- SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Je, Émilien Bouchard, greffier et Président d'élection pour la Ville de Baie-Saint-Paul, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public d'élection pour le scrutin du 2 novembre 2025 au 15, rue Forget (hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul) à Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 3G1, en date du 16 septembre 2025.

Cet avis fait également l'objet d'une parution dans *Le Charlevoisien* en date du 16 septembre 2025, ainsi que sur le site internet de la Ville en date du 16 septembre 2025.

Signé à Baie-Saint-Paul ce 16^{ième} jour du mois de septembre 2025.



Émilien Bouchard
Président d'élection